

# PROGRAMME DE FORMATION

Permis B - Apprentissage Anticipé de la conduite (AAC)

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires et sécuritaires permettant de se présenter avec succès à l'examen théorique du permis de conduite.

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires et sécuritaires, ainsi que les compétences nécessaires à la conduite d'un véhicule à moteur (voiture) de manière autonome et sécuritaire dans un environnement ouvert à la circulation.

Réussir l'examen pratique du permis de conduite.

## PUBLIC CONCERNÉ

Avoir 15 ans minimum.

## PRÉ-REQUIS

Comprendre la langue française (parler et lire).

Être médicalement apte à la conduite.

Satisfaire à une évaluation de départ.

## DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

La réglementation impose d'évaluer la durée de la formation avant la signature du contrat de formation, au moyen d'une **évaluation de départ**, réalisée de manière individuelle sur l'un des véhicules de l'école de conduite.

L'apprentissage théorique se déroule :

- en salle à l'école de conduite, en présentiel (sous forme d'entraînements à l'examen du Code de la route).
- à distance, via une application dédiée à l'apprentissage théorique de la conduite.

## LIEU DE LA FORMATION

40 avenue Edmée pierre chauvot de Beauchêne 89100 Paron.

## CONTENU DE LA FORMATION

**La formation théorique** porte sur la connaissance de la réglementation concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur. Les thèmes travaillés sont les suivants :

- Les dispositions légales en matière de circulation routière.
- Le conducteur : la tâche de conduite, le temps de réaction, les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite, l'influence de la fatigue sur la conduite, la pression sociale (publicité, travail ...) et la pression des pairs.

- La route : la conduite selon les conditions météorologiques, la conduite de nuit, les routes à accès réglementé, les tunnels et les ponts, les passages à niveaux.
- Les autres usagers de la route : la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers, les usagers vulnérables, les spécificités de certaines catégories de véhicules, le partage de la route.
- La réglementation générale : le transport d'un chargement et de personnes, la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.
- Les gestes de premiers secours.
- Les précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule.
- Les éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité.
- Les équipements de sécurité des véhicules.
- Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.

### Une formation pratique en deux étapes :

- **une phase de formation initiale.** L'apprentissage est organisé de manière progressive pour permettre l'acquisition de quatre compétences. Le détail de chacune de ces compétences est exposé dans le tableau ci-dessous :

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.	Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.	Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.	Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.
Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.	Évaluer et maintenir les distances de sécurité.	Suivre un itinéraire de manière autonome.
Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir sa voie de circulation.	Croiser, dépasser, être dépassé.	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.	Adapter l'allure aux circonstances.	Passer des virages et conduire en déclivité.	Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
Démarrer et s'arrêter	Tourner à droite et à gauche en agglomération.	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.	Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule.
Utiliser la boîte de vitesses (Uniquement si boîte manuelle).	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.	Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
Diriger la voiture en avant, en ligne droite et en courbe en adaptant l'allure et la trajectoire	S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.	Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.	Pratiquer l'éco-conduite.
Regarder autour de soi et avertir.			
Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.			

- **une phase « accompagnée ».** Durant cette étape, l'élève parcourt au minimum 3.000 km sur une durée minimale d'un an de conduite (date du rendez-vous préalable faisant foi). Il est sous la surveillance permanente d'un accompagnateur titulaire du permis de conduire depuis au moins 5 ans de façon ininterrompue.

**Deux rendez-vous pédagogiques** ont lieu durant la phase accompagnée. Le premier de 4 à 6 mois après le début de la phase accompagnée et le second après avoir parcouru les 3.000 km minimum requis.

**Préparation à l'examen du permis de conduire :** présentation de l'épreuve du permis de conduire, du référentiel d'évaluation et mise en condition d'examen au travers d'un ou plusieurs examens blancs.

## **MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

Méthodes actives.

Alternance de théorie et de pratique

Salles de cours équipées de moyens multimédia.

Véhicules adaptés à l'enseignement.

Fiche de suivi et livret d'apprentissage dématérialisés.

## **PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S)**

Nos formateurs sont tous diplômés d'état, titulaires du BEPECASER ou du TP ECSR.

## **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Au cours de la formation l'élève valide les différents blocs de compétence de la formation. Vers la fin de la formation des examens blancs seront mis en place pour évaluer l'ensemble des compétences et préparer l'apprenant à l'examen pratique du permis de conduire.

## **MOYENS TECHNIQUES**

Salle de code à disposition des stagiaires pour l'apprentissage du Code de la route.

Plateforme en ligne (e-learning).

Formation pratique assurée sur voitures à doubles commandes, à passage de vitesse manuelle ou automatique (au choix).

## **TARIF**

Tarif global pour 20h de conduite : 1925€ TTC

## **DÉLAI D'ACCÈS**

La formation théorique pourra commencer le jour même de l'inscription.

La formation pratique commencera après validation de l'examen théorique du permis de conduire (dans les meilleurs délais possibles).

## **CONTACT**

Document en date du 30 /04/2024

Pour plus d'informations vous pouvez contacter la secrétaire par téléphone au 03.86.96.82.73. Vous pouvez aussi envoyer un mail au [auto.ecole.paron@gmail.com](mailto:auto.ecole.paron@gmail.com).

#### **ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation